



Performance responsable

Un choix de prestations visant les plus hauts critères éthiques et environnementaux

Attentive à l'évolution de la société et à la demande de ses clients, la BCGE a développé depuis plusieurs années une gamme de prestations s'inspirant des principes du "développement durable". Le texte qui suit précise la doctrine d'application de la banque dans un domaine très vaste et soumis à de multiples influences idéologiques ou politiques. La banque entend mettre à disposition de sa clientèle des prestations véritablement respectueuses des exigences éthiques et environnementales, tout en étant utiles, compétitives et performantes. Elle se distance dans sa praxis, des promesses exagérées incarnées par le "green washing". Les réflexions qui suivent touchent en particulier au domaine des placements. Par analogie, elles recouvrent une vision similaire s'agissant d'autres prestations comme les financements ou les services bancaires quotidiens.

Un consensus s'est institué pour affirmer que les placements d'un portefeuille doivent être composés d'entreprises ou d'institutions utiles à la société. Il n'y a pas de voix discordante pour infirmer que les entreprises doivent respecter l'environnement (E), avoir une conduite sociétale (S) exemplaire et disposer d'une gouvernance (G) de la meilleure des pratiques.

L'industrie financière a compris depuis longtemps qu'elle devait pallier à tout reproche relatif à un manque de sens des responsabilités à l'égard de l'impact de ses investissements. Les labels¹ abondent, les discours incitent presque à l'admiration, tant le sentiment prédomine que les placements ESG (ou SRI ou

durables) n'ont aujourd'hui que de bonnes fréquentations. Or un investisseur privé ou institutionnel véritablement sérieux ne peut se contenter de la rhétorique², il doit disposer d'éléments probants.

Où se situe la ligne de fracture entre des concepts et produits superficiels et des contenus authentiques? Quelles sont les entreprises dignes d'investissements et qui sont les dirty businesses?

Ceux des banquiers et gestionnaires de portefeuilles, comme la BCGE, qui visitent les compagnies, qui les financent, qui parfois en supportent les difficultés, ne peuvent réduire ces réalités complexes à une vision simpliste ou manichéenne ou encore à un moralisme puritain. Comme le disait Vauvenargues: "Les hommes ont de grandes ambitions et de petits projets". L'ambition de ne collecter que les meilleures entreprises en associant à la sélection les paramètres liés à leur comportement interne et à l'égard de leurs parties prenantes est partagée par tous. Par contre, le projet de mise en œuvre concrète de ladite sélection est d'une toute autre complexité.

La première difficulté est de définir la bonne conduite de l'entreprise. Bien sûr que le respect du champ normatif, des lois et règles applicables est un préalable fondamental. Mais il est du ressort de la conformité et de ses missions de contrôle et ne concerne pas l'ESG. De même, les orientations idéologiques ou politiques n'ont pas leur place dans l'ESG. Elles n'ont pas à l'instrumentaliser. L'ESG se situe dans un champ assez étroit entre ces deux pôles réglementations-idéologies et doit s'en démarquer.

¹ CDP (exemple: Carbon Disclosure Project, Green Bond Index).

² "Les investisseurs ne sont d'ailleurs pas à l'abri de ces illusions, par exemple avec la mode incontournable de la gestion ESG, qui n'est pour certains qu'un mince vernis très superficiel sans effet réel", A. Piacentini, CEO, Decalia AM SA, Le Temps, 16.08.2018, p. 8.



Délimiter le périmètre d'influence de l'ESG et le champ normatif réglementaire est assez simple. A relever que dans certains pays la législation connaît certains retards et les normes ESG peuvent alors servir de substitution. Enfin, l'évolution de la réglementation au plan mondial est très rapide et tend à réduire d'autant le périmètre d'application de l'approche ESG.

Désimbriquer les lignes de conduite ESG et les vellétés politiques, idéologiques voire religieuses est de première importance mais plus complexe. Prenons le domaine de l'environnement: jusqu'où pousser les contraintes écologiques? Bannir totalement les énergies fossiles? Tolérer le nucléaire au titre du réchauffement climatique? Dans le domaine géopolitique: quels pays sanctionner en plus de ceux qui le sont déjà? Les sanctions sont-elles toutes justifiées? Les mesures de guerre commerciale sont-elles légitimes ou purement opportunistes et protectionnistes? Dans le domaine de la gouvernance: les quotas de diversité des genres sont-ils souhaitables? Où situer la ligne de partage des compétences entre assemblées générales des actionnaires et conseils d'administration?

Au stade actuel, bien de ces clarifications sont toujours manquantes aux yeux de ceux qui exigent que les placements estampillés ESG soient authentiques et crédibles. Un simple vernis ne suffit pas à tromper les investisseurs qui ne toléreront aucun "dieselgate".

La banque est tenante d'une ligne pragmatique. Quelques principes directeurs orientent sa pratique:

1. Choix par l'investisseur de ses critères de sélection et pas par la technocratie de l'investissement durable

Face à la multitude de contraintes et d'exigences que l'on peut appliquer à une entreprise, il faut faire des choix. Des choix qui appartiennent en premier lieu au client investisseur et qui n'ont pas à être confisqués par des think tanks bien pensants privés ou publics. La polémique carbone-éoliennes-nucléaire, par exemple, sépare de nombreux investisseurs. Chaque investisseur formulera sa vision et ce sont ses préférences qui imprimeront les contraintes sur le portefeuille. C'est ensuite au gestionnaire de rechercher des solutions de sélection et de filtrage.

2. Le filtrage ESG doit impérativement mener à une meilleure performance financière à long terme

Les champs d'application de l'approche ESG sont de natures très diverses. Il convient donc d'inventorier les thèmes et de hiérarchiser les priorités en visant en premier lieu l'amélioration de la performance du portefeuille.

Il y a aussi nombre de dilemmes qu'il faut trancher. Quid, par exemple, de l'impact investing sensé favoriser une cause idéale et dont l'effet serait de détériorer la performance d'une caisse de pension. De notre point de vue, un tel cas sort du périmètre ESG pour rejoindre celui de la philanthropie qui procède d'une toute autre logique (gratuité, anonymat).

Par ailleurs, "d'innombrables travaux académiques étudiant la relation entre la responsabilité sociale de l'entreprise et la performance d'une action présentent des conclusions contradictoires en la matière"³. En absence de preuve scientifique, positive ou négative, nous postulons tout de même qu'une conduite exemplaire de l'entreprise contribue à améliorer ses chances de performance. Elle doit donc faire l'objet d'un examen attentif par l'analyste de l'entreprise et de son titre.

3. Plutôt inciter que sévir

Les plus activistes des investisseurs à prétention ESG montent au front et utilisent un vocabulaire volontiers combatif. Ils interviennent sentencieusement lors d'assemblées générales pour exercer des pressions. Certains gestionnaires indiciels, prisonniers de leur méthode "all inclusive", recyclent ainsi le discours ESG et procèdent à des démonstrations de force pour justifier la détention de certaines positions que leurs propres critères les obligeraient à vendre. En réalité, l'activisme actionnarial présente un bilan plutôt mitigé. En tout état de cause, il devrait rester dans le registre de l'incitation plutôt que dans celui de la contrainte et de l'affrontement.

4. Voter avec ses pieds

Expression attribuée à Ronald Mc Donald; c'est la meilleure façon d'exprimer une insatisfaction financière ou déontologique à l'égard d'une entreprise cotée, elle consiste à s'abstenir d'acheter ses actions. Par contre, l'activisme fondamentaliste est basé sur une contradiction: il incite les investisseurs à acheter le plus possible d'une action d'une entreprise critiquable. Il veut ainsi rassembler le plus possible de voix: logique. Mais ce faisant, il expose les mêmes investisseurs au risque de la position faible pendant toute la durée de l'opération et s'il échoue à faire valoir le changement demandé le risque est encore accru... Nous conseillons aux investisseurs de faire plutôt usage de leurs pieds et de se montrer très sélectifs, laissant aux investisseurs forcés de par leur mode de placement, comme l'indiciel, se débrouiller avec les entreprises à problèmes...

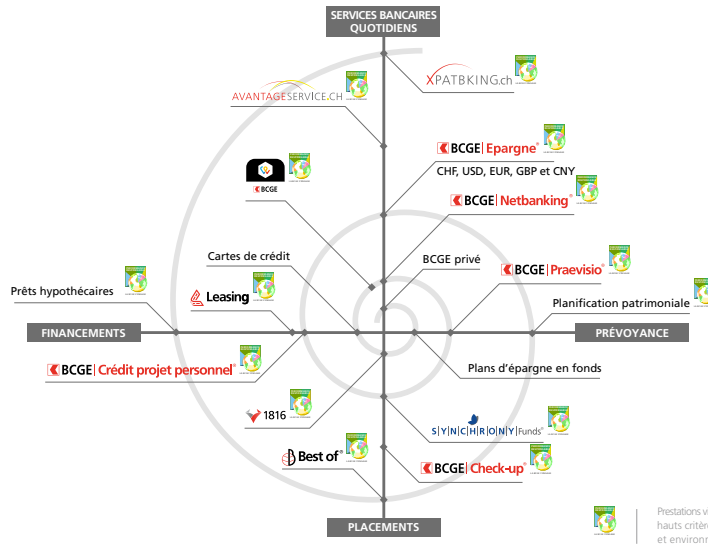
5. Examiner une entreprise dans sa totalité

La gestion active consiste à sélectionner sévèrement les actions d'un portefeuille. Les analystes doivent apprécier l'entreprise dans son ensemble. Analyser séparément le volet financier du volet gouvernance ou stratégie n'a pas beaucoup de sens. L'expert analyste doit construire une recommandation d'achat, de conservation ou de vente du titre sur la base d'une multitude de critères et dans des contextes sensiblement différents d'une société à l'autre. Différents filtres et modèles de scoring seront engagés, mais seulement comme aide à la décision. In fine, il doit engager son jugement et sa réputation d'expert.

Le green washing est une réalité. Il est solidement installé et jouit d'un système promotionnel impressionnant car l'enjeu commercial est considérable. Les banques doivent choisir entre se détourner totalement de cette thématique, ou endosser le discours dominant ou encore, troisième voie, s'engager de manière critique et pragmatique dans ce processus en veillant à la plus grande transparence et humilité. C'est la ligne de conduite adoptée par votre banque.



Une gamme de prestations essentielles à disposition du client privé



Services bancaires quotidiens

BCGE|Netbanking®

La solution de banque en ligne de la BCGE permet de contribuer activement à la protection de l'environnement grâce aux options qui permettent d'économiser le papier mais également de réduire les transports de courrier.

AVANTAGESERVICE.CH

Avantage service est un programme de fidélité qui ne consomme aucun papier, n'offre pas de gadgets encombrants mais inscrit une prime d'intérêts supplémentaire sur l'épargne, sans impact environnemental. La gamme de services bancaires au quotidien de la BCGE est disponible en ligne et en agence de manière totalement dématérialisée. Cette facilité s'inscrit dans un souci de durabilité et de maintien d'un très haut niveau de qualité.

Financements

Prêt hypothécaire

Destiné aux particuliers, il finance aussi les investissements qui suivent les prescriptions du label Minergie. Cette option "verte" permet d'optimiser le confort dans le respect l'environnement et d'obtenir un taux préférentiel. Le prêt immobilier pour habitation Minergie vous permet d'acquérir, construire ou rénover un bien immobilier tout en diminuant vos charges énergétiques.

Leasing

Un taux préférentiel est offert pour le financement de véhicules neufs propres qui consomment peu ou pas de carburant. Ce taux préférentiel s'applique aux véhicules les moins polluants établie par le canton de Genève

Prévoyance

S|Y|N|C|H|R|O|N|Y|Funds®

Synchrony LPP 40 SRI

Le fonds investit uniquement dans des actifs (actions, obligations et fonds de placements) généralement reconnus comme durables ou encore socialement responsables. Ces termes similaires désignent une approche de la gestion dans laquelle l'impératif de performance économique s'accompagne du respect de l'environnement et de valeurs humaines et éthiques.

Placements

Best of®

Best of Dynamique ISR

Mettant l'accent sur la réalisation de gains en capitaux tout en maintenant une part investie en obligations et en immobilier. Investissant, en priorité, dans des actifs suisses reconnus comme durables.

S|Y|N|C|H|R|O|N|Y|Funds®

Synchrony Swiss Small and Mid Caps (CH) et Synchrony (LU) Swiss Small and Mid Caps CHF

Les fonds investissent à long terme dans environ 30 valeurs secondaires suisses (entreprises cotée hors SMI) choisies notamment sur la base de critères durables. Pour être sélectionnées, les entreprises doivent ainsi présenter des qualités financières, sociales et environnementales à la fois globalement équilibrées et individuellement supérieures à la moyenne.

S|Y|N|C|H|R|O|N|Y|Funds®

Synchrony Swiss Government Bonds

Le fonds investit dans des obligations de la Confédération pour au minimum deux tiers de sa valeur. Le solde peut être investi en obligations ou autres titres de créance émis ou garantis par une collectivité de droit public suisse ou par une centrale d'émission de lettres de gage.

1816

Avec la plateforme 1816, pilotez vos investissements en bourse de manière autonome. Intégrée dans Netbanking et BCGE Mobile Netbanking, 1816 est à la fois dématérialisée, simple, pratique et avantageuse.